

Envoyé en préfecture le 22/12/2021

Reçu en préfecture le 22/12/2021

Affiché le 22 DEC. 2021

ID : 074-247400112-20211221-D_2021_134-DE

2021-134 FINANCES/ SUBVENTION A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS POUR LE FINANCEMENT DU CENTRE DE VACCINATION



République Française

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 21 DECEMBRE 2021

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 15 décembre 2021, s'est réuni dans la salle socio-culturelle du nouveau gymnase intercommunal - 130, avenue des Ebeaux - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de Mme Sylvie MERMILLOD, 1^{ère} vice-présidente

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

M. Jean-Pierre CAUQUOZ, Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI,
Mme Cécilia HORCKMANS

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Cédric DECHOSAL, M. Claude ANTONIELLO *procuration*, Mme Sonia EICHLER,
Mme Chrystel BUFFARD *procuration*, M. Jean PALLUD, Mme Valérie PERAY *procuration*, M. Daniel BOUCHET

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marie TERRASSON (Suppléant)

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS *procuration*, Mme Nathalie HENRY

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 23 Absents : 5

Secrétaire de séance : Mme Catherine SGRAZZUTTI

Date d'affichage : 22 DEC. 2021

**OBJET : SUBVENTION A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS POUR LE FINANCEMENT
DU CENTRE DE VACCINATION**

2021-134 FINANCES/ SUBVENTION A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS POUR LE FINANCEMENT DU CENTRE DE VACCINATION

SUBVENTION A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS POUR LE FINANCEMENT DU CENTRE DE VACCINATION

Monsieur le Président expose que sur injonction de l'Etat, la Communauté de Communes du Genevois a mis en place un centre de vaccination sur le centre de convention Archparc (Technopole d'Archamps) depuis le mois d'avril 2021. Ce centre de vaccination a été utilisé par les habitants du territoire, et de tous les agents de la Communauté de Communes et des communes le souhaitant, ont été invités à s'y faire vacciner.

Le Bureau communautaire ayant été sollicité par la Communauté de Communes du Genevois pour apporter un appui a validé le principe d'un soutien financier.

Un premier bilan a été effectué sur la période de 6 mois s'étendant du mois d'avril au mois de septembre 2021.

La totalité du coût de fonctionnement sur cette période s'élève à 235 029 €.

L'Agence Régionale de Santé, ainsi que la Région, la Ville de Saint-Julien-en-Genevois et la SMAG (structure gestionnaire d'Archparc) apportent leur financement en complément de la Communauté de Communes du Genevois.

La Communauté de Communes du Genevois porte in fine un coût de 31 783 €, et la commune de Saint-Julien en Genevois 24 592 €, étant rappelé que la population de la C.C.P.C. représente le tiers de la population de la Communauté de Communes du Genevois. Afin d'apporter un soutien financier à la mise en place de ce service, il est proposé de prendre en charge une somme forfaitaire de 10 000 €.

Monsieur le Président invite donc l'Assemblée à examiner ce dossier.

**Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, 1 abstention**

- **DECIDE** d'attribuer une subvention de 10 000 € à la Communauté de Communes du Genevois en rappelant que les crédits sont ouverts au Budget général de la C.C.P.C.

Acte certifié exécutoire le :
Le Président
Xavier BRAND

